

WICONA[®]

Protection contre les incendies Attestation de séminaire

établie par

Hydro Building Systems SA

pour

Monsieur

Olivier Anthamatten

nommé „preneur de licence“ à la suite

Systemes de protection contre les incendies pour des constructions de portes, parois et façades en aluminium, acier et acier inoxydable, approuvés par l'AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie).



HYDRO

Protection contre les incendies

Attestation de séminaire

XXI. INTRODUCTION

La maison Hydro Building Systems SA a développé et testé des systèmes de fermeture contre les incendies en aluminium, acier et acier inoxydable et les a fait approuver par l'AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, Berne).

WICONA	WICTEC 50 FP WICTEC 60 FP WICTEC 50 FP roof WICTEC 60 FP roof
WICONA	WICSTYLE 77 FP
FERRO-WIC	FERRO-WICTEC 55 F30/R30
FERRO-WIC	FERRO-WICSTYLE 55N R30 FERRO-WICSTYLE 65 FP

XXII. Autorisation

Le preneur de licence est en droit de produire ou de vendre, en Suisse, les systèmes de fermeture contre les incendies indiqués sous chiffre I.

La licence est limitée à la fabrication dans les installations de l'entreprise du preneur de licence. La production sur d'autres sites ainsi que l'octroi de sous licence exigent l'autorisation préalable écrite du donneur de licence.

XXIII. Séminaire

Le preneur de licence a suivi un séminaire pratique et théorique d'introduction dans la technique de fabrication spécifique du produit.

Le séminaire théorique d'introduction a lieu auprès de la USM, Union suisse du métal.

XXIV. Documentation

Lors du séminaire pratique d'introduction du 1^{er} octobre 2012, la maison Hydro Building Systems SA remet au preneur de licence les classeurs de documentation suivants:

Classeur WICTEC 50/60	État 04.2010
Classeur WICSTYLE FP	État 12.2004
Classeur WICSTYLE 77FP	État 08.2010
Classeur FERRO-WIC 3	État 04/2005
Classeur FERRO-WIC 4.2	État 09/2005

La maison Hydro Building Systems SA fait parvenir au preneur de licence les actualisations périodiques de cette documentation. Le preneur de licence s'engage à classer immédiatement et complètement ces données actualisées dans les classeurs de "Documentation" reçus.

XXV. Contrat de licence

Le contrat de licence fait partie intégrante de cette attestation.

Mägenwil, le 1^{er} octobre 2012

Tolochenaz, le 1^{er} octobre 2012

Hydro Building Systems SA
Gewerbepark
5506 Mägenwil

Ramelet SA
Av. du Chablais 7
1000 Lausanne

Marco Leusciatti
Chef de vant Suisse

Urs Mühlemann
Service Technique

Olivier Anthamatten



HYDRO